

MATINÉE TECHNIQUE ORDIF « LE TRAITEMENT DES DÉCHETS ET OBJECTIFS DU PRPGD : OÙ EN EST-ON ? »

**Déchets des activités économiques (DAE) hors
service public de gestion des déchets (SPGD)**

Hélène COLOMBINI

Chargée de mission économie circulaire et déchets

Mardi 9 février 2021



Les DAE hors SPGD

1ÈRE PLANIFICATION

**Plan Régional
de Prévention
et de Gestion des
Déchets (PRPGD)**
d'Île-de-France

Mémo Mai 2019



Déchets produits par l'ensemble des activités économiques :

- Entreprises, industries, services, commerces...
- Administrations et établissements publics (enseignement, santé, recherche...)

Non pris en charge par le SPGD

Elaboration d'une méthodologie pour réaliser l'état des lieux de la gestion des DAE hors SPGD du PRPGD

(hors DAE dangereux et DAE des filières REP)

En 2014

5,9 Mt produites, collectées
et traitées

- 59% valorisation matière et organique
- 34% éliminés en ISDND (1,2 Mt) principalement
- 7% valorisation énergétique

OBJECTIFS ET PRINCIPE DE GESTION

**Plan Régional
de Prévention
et de Gestion des
Déchets (PRPGD)
d'Île-de-France**

Mémo Mai 2019



Objectif réduction

- -10% entre 2014 et 2031 (kg/emploi et en kg/€)

Objectifs de valorisation matière et organique

- Au moins 65% en 2025 et 70% en 2031

Principe de gestion :

- 100% des DAE en mélange orientés vers le tri en 2025
(51% en 2014)

Les centres de tri franciliens de DAE : un élément clef de l'atteinte des objectifs du PRPGD dont celui de réduire le stockage en ISDND

Stabiliser la production malgré une augmentation de l'activité économique et des emplois

Augmenter le tri des DAE
En 2014, 2,5 Millions de tonnes traitées par les centres de tri franciliens

Prospectives 2025 et 2031
: 3,5 à 4 Mt

PRINCIPES DE PLANIFICATION POUR LES CENTRES DE TRI FRANCILIENS

**Plan Régional
de Prévention
et de Gestion des
Déchets (PRPGD)
d'Île-de-France**

Mémo Mai 2019



Approfondir la caractérisation du parc et connaître son potentiel d'évolution

- Groupe de travail à réunir en 2021

Adapter le parc aux besoins franciliens

- Modernisation des installations existantes
- Augmentation des capacités
- Adaptation à des flux moins qualitatifs, de nouveaux flux (petits flux, flux déjà triés)

Accompagnement financier de la Région : CPR (Morangis), Greenwishes (Gennevilliers)

Développer le tri 5 flux
(métaux, papier/carton,
verre, plastique, bois) +
biodéchets

Un parc hétérogène

- multi-matériaux
- spécialisés en BTP
- mono-matériaux (récupérateurs)
- petits flux